

CAHIER DES CHARGES OPEN PLUS



Superleague Open 2026

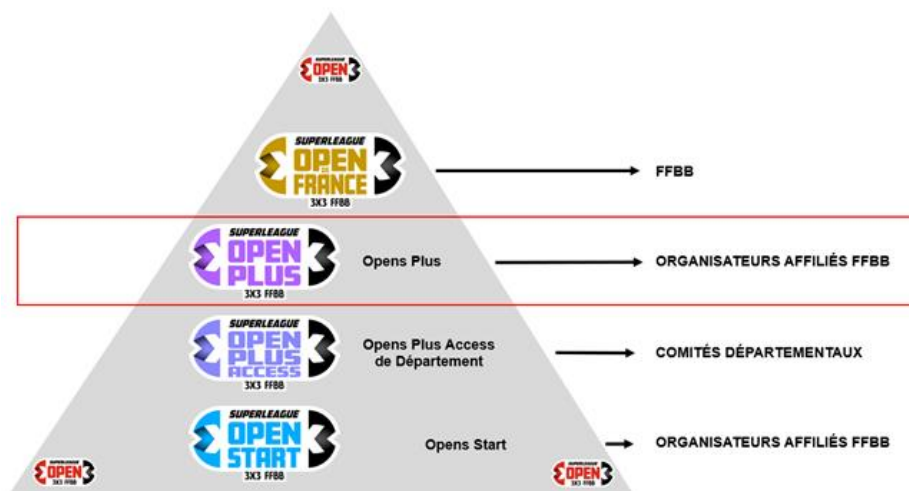
SOMMAIRE

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	3
2. SITE DE COMPÉTITION.....	5
3. ORGANISATION GENERALE	8
4. COMMUNICATION ET MARKETING	10
5. DISPOSITIONS FINANCIERES.....	15
6. ENGAGEMENT	16

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1 Préambule

La Superleague Open 3x3 FFBB, est le circuit de tournois 3x3 officiels organisés par la Fédération Française de Basket-Ball, pour les joueuses et joueurs majeurs, structuré avec 4 niveaux de tournois :



Le circuit Open Plus débute en mai et qualifie les meilleures équipes à l'Open de France et respecte le règlement sportif particulier Open Plus. Un Open Plus se déroule sur une ou deux journées de compétition avec :

- Un tournoi sur 1 ou 2 jours ;
- 24 équipes (12 féminines, 12 masculines) composées des meilleures joueuses et joueurs 3x3 français ;
- Un Prize Money pour les meilleures équipes.

En organisant un Open Plus, l'organisateur s'engage à préparer l'évènement en étroite collaboration avec la FFBB.

1.2 Engagement

Le dossier de candidature doit être retourné, **au plus tard le 31 août**, à la FFBB (par mail sportive3x3@ffbb.com ou courrier FFBB – Service Compétitions 3x3 – Pôle Compétitions - 117 rue du Château des Rentiers – 75013 PARIS), qui détermine le calendrier de la saison après que la commission fédérale 3x3 de la FFBB ait examiné l'ensemble des candidatures.

Il est impératif de renseigner **3 dates potentielles dans le dossier d'inscription entre le week-end du 16 mai et du 11 juillet 2026**.

Dans le cas contraire, la FFBB se réserve le droit de ne pas prendre en compte la candidature.

Au moment de sa candidature, l'organisateur devra être **affilié à la FFBB**.

L'attribution de l'organisation d'un Open Plus est soumise au respect de ce cahier des charges.

L'organisateur sera tenu de respecter les stipulations de ce dernier et faire respecter auprès des tiers toute obligation souscrite par lui en exécution de ce cahier des charges et/ou relative à l'évènement. Il sera responsable vis à vis de la FFBB de tout manquement personnel et/ou de tiers avec qui il aurait contracté pour l'exécution du cahier des charges ou de l'évènement, nonobstant tout recours direct éventuel de la FFBB auprès de ces tiers.

Les détails d'application de ce cahier des charges et la résolution des problèmes qui viendraient à survenir donneront lieu à une concertation permanente entre la FFBB et l'organisateur. Dans cet esprit, des échanges permanents et des réunions seront à programmer entre la FFBB et l'organisateur.

Toute action envisagée sortant du cadre du présent cahier des charges, et n'étant pas prévue par ses stipulations, devra être soumise à la FFBB pour approbation.

L'organisateur s'engage à utiliser l'Event Maker pour la gestion de l'Open Plus. Il s'engage également à respecter les partenariats négociés par la FFBB en utilisant les supports de communication.

Pour plus d'informations sur les modalités des Opens Plus (formats, conditions d'accès des équipes, etc.), l'organisateur doit se reporter au Règlement Sportif Particulier Open Plus Superleague.

1.3 Fee

Tout organisateur d'un Open Plus doit s'acquitter d'un droit financier de **1500 €** à payer à la FFBB.

1.4 Prize Money

L'organisateur est libre de choisir le Prize Money suivant pour l'organisation de son Open Plus :

- 2 000€ par genre, soit 4 000€ au total
- 3 000€ par genre, soit 6 000€ au total
- 5 000€ par genre, soit 10 000€ au total
- 7 000€ par genre, soit 14 000€ au total
- 9 000€ par genre, soit 18 000€ au total

La répartition du Prize Money entre les équipes est précisée en annexe 3. Ce dernier doit être payé au plus tard dès le lundi suivant le tournoi par virement, ou bien dès le jour J par chèque.

1.5 Désengagement

Dans l'hypothèse où l'organisateur se désengagerait de l'organisation de son Open Plus ou rendrait impossible son exécution du fait de ses manquements au présent cahier des charges, d'un comportement fautif délictuel, de sa négligence ou de son imprudence, il sera redevable d'une indemnité au profit de la FFBB. Cette indemnité sera déterminée par la FFBB et correspondra, à minima, au montant des investissements contractés par la FFBB pour l'organisation du tournoi.

En cas d'annulation de l'organisateur après la parution du calendrier national, une amende de 3500€ s'applique après délibération du Bureau Fédéral de la FFBB.

1.6 Description de l'événement

Un Open Plus s'inscrit dans une semaine d'animations comprenant des événements sociétaux de type : tournoi scolaires, universitaires, animations avec des maisons de quartiers, accueil de public en situation de handicap, sport en entreprise etc.

Tournoi de qualification – *au choix de l'organisateur* :

Il se déroule la veille du tournoi final. L'organisateur choisit le nombre d'équipes en accord avec la FFBB (3 équipes minimum). Il doit prendre une décision définitive (annulation ou maintien) et informer la FFBB **au plus tard le jour du cut de son Open Plus (J-15)**.

Tournoi final :

Le tournoi final se déroule sur 1 ou 2 jours de compétition regroupant 12 équipes pour chaque genre (24 équipes au total). La formule du tournoi final ainsi que les modalités de sélection des équipes sont détaillées en annexe 1. L'organisateur devra envoyer le programme détaillé de son tournoi final, **au plus tard trois mois avant l'évènement**. Des exemples de programme sont disponibles en annexe 2.

Coût de l'inscription pour les équipes :

Le coût de l'inscription pour un Open Plus est défini en annexe 4 et impérativement payé à l'organisateur par les équipes au plus tard 10 jours avant le début du tournoi de qualification.

Condition de participation :

Tous les joueurs et joueuses, participant à l'Open Plus, doivent :

- Être titulaire d'une Licence compétition FFBB ou d'une Licence Superleague valide pour la saison en cours.
- Être titulaire d'un profil FIBA 3x3 confirmé sur le site <https://play.fiba3x3.com/>

Les points FFBB marqués par les équipes dans la course à l'Open de France sont précisés en annexe 3.

2. SITE DE COMPÉTITION

Le choix du site se portera sur un lieu facilement accessible par les transports (gare SNCF – aéroport – desserte autoroutière) pour les compétiteurs.

Le site de compétition devra se situer dans un environnement offrant la meilleure communication pour l'évènement et être accessible et fréquenté par le plus large public (exemples : place en centre-ville, centre commercial, etc.).

2.1 Surface

L'organisateur doit mettre à disposition une surface plane et lisse dégagée de tout obstacle au sol ou dans les airs. L'espace mis à disposition doit être au minimum de 1000 m² et devra supporter une charge de 600kg/m².

2.2 Terrains de jeu et son environnement

Le site sera composé de 2 terrains de 3x3 :

- 1 terrain central avec **200 places minimum** en tribunes ;
- 1 terrain annexe (pour rappel, toutes les Ligues Régionales disposent d'un terrain 3x3 offert par la FFBB), incluant l'appareillage des 12 secondes et l'affichage avec un écran permettant la projection du Scoreboard Event Maker. Il est conseillé de placer une sous-couche sous ce terrain.

Le terrain central de Basket-Ball sera fourni et acheminé par la FFBB : il comprend un revêtement de sol mesurant 15x19 mètres (soit 285m²), une sous-couche, un but de basket FIBA 3x3 incluant l'appareillage des 12 secondes, 2 cubes et 2 parasols logotés 3x3 pour les remplaçants, un barnum logoté 3x3 ainsi que des éléments d'habillage du site (voir partie 4 du présent document) et une arche gonflable d'entrée. ***

L'utilisation d'un éventuel troisième terrain est conseillée (il peut s'agir d'un terrain du site de repli).

*****sous réserve de reconduction du partenariat entre la FFBB et son fournisseur. Dans le cas contraire, la FFBB organisera (en lien avec ses CD/LR) l'acheminement de terrain(s) avec buts de basket. Les éléments d'habillage du site seront acheminés et pris en charge par la FFBB.**

En cas d'utilisation du revêtement de sol dans un endroit totalement fermé (centre commercial, gymnase, etc.), l'organisateur doit se rapprocher du responsable sécurité du site afin d'obtenir l'autorisation d'y installer le terrain (ce dernier ne disposant pas de PV Feu).

L'organisateur aura à sa charge :

- Le terrain(s) annexe(s) et ses équipements spécifiques 3x3 (appareillage des 12 secondes et affichage avec un écran permettant la projection du Scoreboard Event Maker) ;
- Un tire palette pour le montage et démontage du site. Ce matériel est utilisé par le personnel chargé du montage et du démontage du terrain et titulaire du CACES R389 CATÉGORIE 1. Le tire palette doit supporter un poids de 1.2 tonnes. En cas de surface ne permettant pas l'utilisation du tire palette (exemple : gravier), l'organisateur doit alors prévoir un chariot élévateur ainsi que son conducteur, titulaire du permis adapté.
- La location et l'installation d'un écran LED (minimum 7m²) avec régie pour l'affichage sportif et la diffusion de spots promotionnels sur le terrain central ;
- Les tests du décret de juin 1996 sur tous les buts de basket utilisés (test à 320 kg). Les buts de basket sur remorque doivent également être testés.
- L'installation des places assises du terrain central d'une capacité d'au moins 200 places en tribunes et assurant la meilleure visibilité de l'espace de jeu pour un Open Plus.
- L'installation des points électriques nécessaires à l'alimentation du terrain principal et du terrain annexe (table de marque, appareillage des 12 secondes et écran principalement), de l'écran géant, de la sonorisation, de l'arche gonflable d'accueil et des tentes ;
- Les attestations de bon montage des tribunes et des points électriques ;
- Un espace d'organisation couvert dans lequel la régie, le DJ, le speaker, la table sportive et la communication seront installés ;
- La fourniture de deux ordinateurs dédiés au tournoi (différents de ceux des tables de marque) ainsi qu'une imprimante ;

- La sonorisation du terrain, y compris celle de l'écran géant pour les spots et le buzzer de fin de match. L'écran du terrain annexe devra également être sonorisé pour le buzzer de fin de match. L'organisateur veillera à obtenir de la ville une autorisation de diffusion sonore.
- L'installation d'une connexion internet pour assurer la gestion du tournoi via l'Event Maker. La mise à disposition d'un réseau WIFI pour les joueurs et/ou le public est un plus, mais n'est pas obligatoire.

Une liste de prestataires à contacter par l'organisateur est disponible en annexe 7.

2.3 Matériel terrain

L'organisateur fournira sur chaque terrain :

- Un ordinateur et un écran pour l'utilisation et l'affichage de l'Event Maker. Bien prévoir un câble HDMI suffisamment long (environ 30 mètres) pour placer l'écran à droite ou à gauche du but de Basket
- Les 12 secondes (hors terrain central, le but de basket FIBA 3x3 FFBB les incluant déjà)
- 1 table
- 4 chaises
- 1 point électrique (16A – multiprises)
- Une tente 3 par 3

2.4 Barriérage

L'organisateur doit prévoir un barriérage du site de l'évènement de manière à bien le délimiter, et à avoir des points d'entrée bien distincts, de façon à y faciliter la sécurité (et le bon gardiennage nocturne). En accord avec certaines municipalités, certains sites ne nécessitent pas de barriérage.

2.5 Eau

L'organisateur devra aménager au moins 1 point d'eau potable sur le site de compétition. Si aucun point d'eau n'est accessible, l'organisateur prévoit un stock d'eau pour les joueurs, les bénévoles et les intervenants (fontaine à eau) durant la totalité de la manifestation. Il est conseillé de privilégier les gourdes. Les bouteilles plastiques sont interdites dans un souci écologique.

2.6 Sécurité

L'organisateur a en charge le gardiennage du site jour et nuit depuis la livraison du matériel par la FFBB à l'enlèvement de celui-ci après démontage du site.

Concernant la sécurité du site, l'organisateur doit se rapprocher de sa collectivité ou préfecture, afin de déterminer le dispositif de sécurité à adopter le jour de la compétition. La FFBB recommande fortement le recours à un service de sécurité professionnel de qualité.

2.7 Éclairage - au choix de l'organisateur

En cas de déroulement de la compétition en nocturne, le site doit avoir un éclairage suffisant pour permettre le bon déroulement de la compétition. Un éclairage de 750 Lux au sol minimum est nécessaire sur le terrain central.

2.8 Site de repli en cas d'organisation de l'Open sur une place extérieure

L'organisateur doit prévoir une salle de repli utilisable en cas d'intempéries pour la totalité de la compétition. Cette salle doit être classée, à minima, H1 par la FFBB et disposer de tribunes et du matériel suivant :

- Sonorisation ;
- 3 tables pour la gestion sportive (deux tables de marque, une pour l'organisateur et le Manager d'organisation) ;
- 10 chaises ;
- Un ordinateur et un écran pour l'utilisation et l'affichage de l'Event Maker pour chaque terrain. Bien prévoir un câble HDMI suffisamment long (environ 30 mètres) pour placer l'écran à droite ou à gauche du but de Basket ;
- Les 12 secondes sur chaque terrain ;
- Les points électriques nécessaires (16A – multiprises).

Ce gymnase se situe dans un rayon de 5 kilomètres autour du site de compétition initial.

Si le site n'est pas accessible rapidement à pied, l'organisateur prévoit un système de navettes pour acheminer les équipes.

L'organisateur veille à ce que toutes les conditions soient remplies pour que les compétitions et remises de récompenses puissent se dérouler normalement et aller à leurs termes.

2.9 Dispositifs médicaux

Dispositif aux sportifs :

L'organisateur doit prévoir :

- Un médecin joignable durant toute la durée de la compétition ;
- 1 kinésithérapeute diplômé minimum, mis à disposition pour les joueurs et joueuses du tournoi final avec le matériel nécessaire.

Dispositif prévisionnel de secours (DPS) :

L'organisateur se doit d'assurer la sécurité de l'ensemble des acteurs de son tournoi et du public.

À ce titre, un dispositif prévisionnel de secours doit être mis en place et assuré par des associations agréées pour chaque jour de compétition. Pour cela, l'organisateur s'appuiera sur le document [référentiel national dispositifs prévisionnels de secours](#), à partir de la grille d'évaluation des risques se trouvant en annexe 6. Celle-ci déterminera le dispositif à prévoir pour son tournoi. L'organisateur s'engage à retourner la grille complétée à la FFBB et à lui communiquer le dispositif choisi : nom et contact de l'association agréée.

À titre d'information, un RIS (ratio d'intervenants secouristes) compris entre 0.25 et 1.125 prévoit le dispositif suivant : **point d'alerte et de premier secours (PAPS)**.

Une liste des associations agréées est disponible [ici](#).

2.10 Toilettes et douches

Il est obligatoire de disposer sur le site de toilettes réservées aux participants.

Le fait de proposer des douches accessibles en fin de tournoi est un plus pour les participants. Il peut s'agir des douches du site de repli.

2.11 Player's lounge

Le Player's lounge est un espace couvert dans lequel seuls les joueurs pourront accéder. Il peut s'agir d'un chapiteau ou bien d'une salle annexe où les joueurs pourront se reposer, se faire prendre en charge par les kinésithérapeutes, se restaurer, etc. L'idée est qu'ils disposent d'un endroit calme, coupé du public. Cet espace est obligatoire.

Il est par exemple possible d'installer des canapés mobiles, tapis de gym, un espace collation, une console, des multiprises permettant de recharger les portables, etc.

2.12 Espace VIP

L'espace VIP doit être idéalement en bord de terrain, et en capacité d'accueillir une dizaine de personnes minimum, à l'ombre. Cet espace est facultatif.

2.13 Village

L'organisateur prévoit un espace et des tentes 3 par 3 afin de proposer un village d'animations (partenaires locaux et nationaux, restauration, buvettes, mise en avant d'associations, boutiques). Cet espace est facultatif.

Des exemples de plans d'implantations sont disponibles en annexe 5.

Le village ainsi que l'ensemble du site sont des espaces non-fumeurs.

3. ORGANISATION GENERALE

3.1 Speaker et DJ

L'organisateur doit prévoir la présence d'un speaker et d'un DJ. Le speaker et le DJ, travaillant déjà en binôme idéalement, doivent faire partie de la liste des Speakers & DJ validés par la FFBB. A défaut, ils doivent être approuvés par la FFBB.

Ils seront obligatoirement présents à la réunion de formation pré-Open Plus.

En cas d'absence, le speaker ne pourra pas assurer sa fonction lors du tournoi.

3.2 Bénévoles

L'organisateur doit assurer, en amont de son Open Plus, la constitution d'une équipe de bénévoles capable d'encadrer les différentes missions indispensables au bon déroulement du tournoi.

Ces missions sont précisées en annexe 10.

3.3 Officiels

Les officiels 3x3 regroupent les Refs Elite et Locaux, les Marqueurs Elite et Locaux et le Manager d'organisation.

Officiels	Désigné par	Quantité
Refs Elite	FFBB	4
Refs Locaux	Ligue Régionale	Entre 4 et 6
Marqueurs Elite	FFBB	4
Marqueurs Locaux	Ligue Régionale	Entre 4 et 6
Manager d'Organisation	FFBB	1

L'organisateur a à sa charge :

- Un espace couvert sur site pouvant accueillir 10 personnes ;
- Une salle de réunion avec vidéoprojecteur ou TV ;
- Le transport : en accord avec la FFBB, l'organisateur désignera **une seule gare SNCF de référence** où il organisera les navettes si nécessaires.
- L'hébergement des officiels
- La restauration

La FFBB a à sa charge :

- Le déplacement de l'officiel depuis son domicile jusqu'à la gare de référence des Refs et Marqueurs Elite ainsi que du Manager d'Organisation
- L'indemnité des Refs et Marqueurs Elite ainsi que du Manager d'Organisation

Pour la gestion des Refs et Marqueurs locaux, l'organisateur est en lien avec les Référents Ref et Marqueur de son territoire.

Le détail du rôle et du fonctionnement des officiels est disponible en annexe 9.

3.4 Hébergement

L'hébergement doit être approuvé préalablement lors de la visite de repérage (petit-déjeuner inclus) selon le détail suivant :

	Jour 1	Jour 2
Équipes du Tournoi Final	48 twins Facultatif si sur 1 jour Obligatoire si sur 2 jours	-
Manager d'organisation	1 single (obligatoire)	1 single (obligatoire)
Refs Elite	2 twin (obligatoire)	2 twin (obligatoire)
Marqueurs Elite	2 twin (obligatoire)	2 twin (obligatoire)
Refs locaux	2 twin (obligatoire)	-
Marqueurs locaux	3 twin (obligatoire)	-

L'hébergement pour les équipes et les officiels doit être de catégorie 2 étoiles au minimum ou équivalent (CREPS, résidence de vacances, etc.)

Les équipes et officiels sont hébergés dans des hôtels desservis par les transports en commun locaux ou proches du site pour les trajets gare/hôtel et hôtel/lieu du tournoi.

L'hébergement des équipes est facultatif pour un Open Plus.

Il est également possible de basculer l'hébergement des équipes le jour du Tournoi Final (par exemple pour un tournoi commençant en début d'après-midi et se terminant tardivement).

En cas de non-parité des Officiels au niveau de la répartition homme/femme, l'organisateur doit adapter la répartition des chambres (une twin peut éventuellement basculer en deux singles).

Les chambres des officiels non utilisées sont prises en charge par la FFBB, qui se réserve le droit d'apprécier les suites à donner.

S'il le peut, l'organisateur héberge également ses bénévoles.

3.5 Restauration

L'organisateur devra proposer une solution de restauration de type sportif selon le détail ci-dessous.

Les menus devront proposer une alternative végétarienne et convenir à des sportifs.

Le jour du tournoi final l'organisateur aura à sa charge les repas du midi pour les équipes engagées.

Concernant les officiels :

- Les repas de l'ensemble des officiels 3x3 sont pris en charge par l'organisateur **à partir de leur arrivée le jour du tournoi de qualification, jusqu'à leur départ, au plus tard le lendemain matin du tournoi final.**
- Si des refs partent dès la fin du tournoi, un panier-repas ou prise en charge financière doit être obligatoirement fourni.
- **Les repas doivent être de type sportif avec entrée, plat, dessert, café.**

Les chiffres indiqués ci-dessous sont des minimums :

	Jour 1	Jour 2
Equipes	96 diners <i>Facultatif si sur 1 jour</i> <i>Obligatoire si sur 2 jours</i>	96 déjeuners
Manager d'organisation	1 Diner	1 Déjeuner et 1 Diner
Refs Elite	4 Diners	4 Déjeuners et 4 Diners
Marqueurs Elite	4 Diners	4 Déjeuners et 4 Diners
Refs Locaux	4 Diners	4 Déjeuners
Marqueurs locaux	6 Diners	6 Déjeuners

Si des équipes sont amenées à rester tard, en raison du format de l'Open Plus, la FFBB recommande fortement la prise en charge par l'organisateur de leur repas du soir. L'organisateur assure aussi la restauration de son équipe de bénévoles et ses prestataires ;

3.6 Matériel (tenue des participants/refs/bénévoles et ballons)

La FFBB fournit avant la date de l'évènement :

- Des tenues pour les équipes de l'Open Plus (uniquement Tournoi Final) ;
- Les tenues pour les Refs Locaux ;
- Des casquettes et des t-shirts pour les bénévoles
- Les ballons du partenaire fédéral

L'organisateur doit fournir à la FFBB un accès pour toutes les livraisons de matériel.

4. COMMUNICATION ET MARKETING

4.1 Plan média et relations presse

L'organisateur s'engage à faire la promotion de l'Open Plus auprès des collectivités, des commerçants, des clubs locaux affiliés à la FFBB et de relayer les informations sur ses supports de communications internes et externes. L'organisateur assure également les liens avec la presse et les médias locaux afin d'obtenir une couverture médiatique de l'événement en amont, pendant et en aval de la manifestation.

La FFBB se charge de communiquer auprès des médias nationaux, sur son site internet et via ses réseaux sociaux.

4.2 Ressources multimédia

Photos et vidéos

- L'organisateur doit trouver / désigner / contractualiser avec un photographe dit « Officiel » ;
- Ce photographe « Officiel » doit prendre des photos toute la journée du tournoi final pour l'organisateur de l'Open Plus ;
- Ce photographe doit être choisi parmi une liste étoffée de photographes proposée par la FFBB
- Ce photographe « Officiel » doit livrer, le Jour de l'évènement (tournoi final), à la fin de la manifestation, une sélection des meilleures photos (un minimum de 50 photos) à la FFBB à l'adresse suivante : communication@ffbb.com (par « We Transfer » ou un système similaire) – Possibilité de faire deux envois : Un premier en milieu de journée et un second en fin de journée ;
- Ces photos doivent impérativement refléter la journée et inclure des photos d'actions (meilleure sélection) ET TOUTES les remises de récompenses protocolaires (vainqueurs des concours et vainqueurs des Open Plus, sans oublier la présence des partenaires nationaux et locaux) ;
- Ces photos doivent être libres de droit et la FFBB mentionnera le nom du photographe lors de leurs utilisations ;
- La FFBB s'engage à participer aux frais de la prestation du photographe (remboursement des frais de reportage photo) à hauteur d'un montant de 300€ TTC, par un virement bancaire réalisé après la réunion des organisateurs (fournir le RIB de l'organisateur ou du prestataire), sur présentation d'une facture de l'organisateur ou du prestataire (bien préciser le nom et la date de l'évènement).

La FFBB donne accès à une banque d'images (photos et vidéos) pour les besoins en communication de l'organisateur.

La FFBB met à disposition les créations visuelles et le(s) vidéo(s) relative(s) aux éditions précédentes de la Superleague Open, dont l'organisateur peut se servir pour ses propres besoins de communication et marketing.

Créations visuelles et impressions

La FFBB fournit à l'organisateur une affiche personnalisable pour son tournoi, sur laquelle il peut faire apparaître ses informations (lieu, adresse, date) et partenaires locaux (fournir tous les logos en HD). La création de l'affiche par la FFBB ne sera lancée uniquement lorsque l'ensemble des éléments seront fournis par l'organisateur. L'organisateur ne peut pas créer son propre visuel.

Les frais d'impression sont à la charge de l'organisateur.

Une fois validé par l'organisateur, le visuel sera décliné par la FFBB dans les formats suivants :

- 1 affiche A4 en PDF (avec logos partenaires)
- 3 déclinaisons digitales en JPG (sans logos partenaires) : 16/9, 9/16 et 4/5
- 1 format affichage mobilier urbain en PDF (avec logos partenaires)

Tout format de déclinaison supplémentaire est à la charge de l'organisateur.

Tous les éléments seront à nous fournir au plus tard 30 jours avant la date de l'évènement. Passé ce délai, la FFBB ne pourra pas garantir la livraison des différents éléments graphiques.

4.3 Droits commerciaux

Droits de retransmission T.V. / Internet

Tous les droits sont la propriété exclusive de la FFBB.

Dans l'hypothèse où une chaîne de télévision et/ou un site Internet souhaiterait retransmettre la manifestation, ils doivent en faire la demande écrite auprès de la FFBB (communication3x3@ffbb.com).

Dans l'hypothèse où l'organisateur produirait et diffuserait la manifestation en direct, il doit en informer la FFBB et préciser sur quelle plateforme la manifestation sera diffusée. Cette production pourra alors être également diffusée sur un des supports de la FFBB (Facebook, YouTube, Twitch etc...)

Le service communication de la FFBB se tient à la disposition des organisateurs pour les conseiller dans leurs projets de production et de diffusion en « live streaming » de leur Open Plus. La FFBB fournira les éléments graphiques nécessaires à l'habillage de la diffusion.

Dans tous les cas, à partir du moment où la manifestation est diffusée, l'une des tribunes doit être positionnée derrière le panier.

Catégories de Partenariat

Seule la FFBB peut décerner les titres de :

- Partenaire Titre de la Superleague 3x3 FFBB ;
- Partenaire de la Superleague Open 3x3 FFBB ;
- Fournisseur de la Superleague Open 3x3 FFBB ;
- Partenaire 3x3 FFBB ;
- Fournisseur 3x3 FFBB.

Les partenariats développés par l'organisateur devront être validés au préalable par la FFBB. Les partenaires ne respectant pas le cahier des charges n'apparaîtront pas sur le site.

Ceux-ci ne viendront pas en concurrence des secteurs d'exclusivité des partenaires fédéraux, à savoir :

- Assurance/Mutuelle (MAIF)
- Banques (Caisse d'Épargne)
- Automobile (Suzuki)
- Sol sportif (Gerflor)
- Ballons (Molten)
- Équipementier (Jordan)

La FFBB informera régulièrement l'organisateur quant aux éventuels changements dans ces secteurs d'exclusivité.

L'organisateur pourra commercialiser les catégories suivantes :

- Partenaire de l'Open Plus de ...
- Fournisseur de l'Open Plus de ...

En accord avec la FFBB, il est également possible que l'un des partenaires de l'organisateur local, hors secteurs d'exclusivité énoncés plus haut et hors équipementier, « présente » l'Open Plus. Cette dénomination de « Presenting Partner » (exemple « Open Plus 3x3 de Limoges by Intermarché ») sera reprise sur le visuel créé par la FFBB.

4.4 Activations partenaires

L'organisateur devra mettre en place les activations des partenaires et fournisseurs 3x3 FFBB qui seront présentées au moment de la réunion des organisateurs en septembre (trophée, concours de tirs, animations pour le public, etc.).

4.5 Ballons officiels

L'intégralité des matchs et des animations organisées pendant les matchs devront se jouer avec les ballons officiels 3x3 du partenaire fédéral.

4.6 Terrain officiel

L'intégralité de la phase finale du tournoi (à partir des demi-finales) devra se jouer sur le terrain central fourni par la FFBB. ***

***sous réserve de reconduction du partenariat entre la FFBB et son fournisseur. Dans le cas contraire, la FFBB organisera (en lien avec ses CD/LR) l'acheminement de terrain(s) avec buts de basket. Les éléments d'habillage du site seront acheminés et pris en charge par la FFBB.

4.7 Panneautique et publicité

Terrain central

La panneautique autour du terrain central ainsi que les éléments d'habillage du site (exemple : flammes), y compris ceux des partenaires fédéraux du 3x3, seront fournis, acheminés au plus tard la veille de l'évènement et installés par la FFBB suivant le schéma ci-dessous. La surface de jeu ne portera aucune inscription ou publicité autres que celles définies par la FFBB.

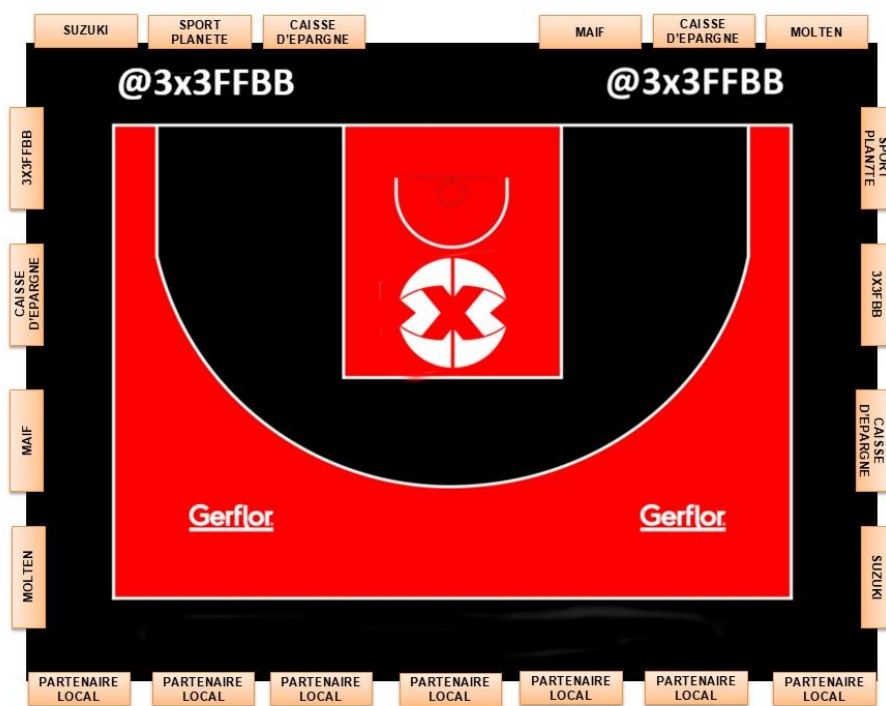


Schéma d'implantation de la panneautique du terrain principal

Ce plan est susceptible d'évoluer. La FFBB informera régulièrement l'organisateur quant aux éventuels changements.

En cas d'utilisation de panneautique LEDs en bord de terrain pour remplacer les panneaux fournis par la Fédération, l'équilibre de la visibilité entre les partenaires nationaux (70%) et locaux (30%) doit tout de même être respecté. L'ordre et le nombre de passages de la visibilité des partenaires devra être coconstruit avec la Fédération (cbeaudout@ffbb.com). Les éléments techniques devront être également être transmis en amont.

L'habillage du site comprend également la disposition de flammes sur le site à proximité du terrain central : 4 Caisse d'Épargne, 4 MAIF et 3 Suzuki.

Terrains annexes

Les espaces (panneaux bord de terrain et flammes) autour des terrains annexes sont complètement disponibles pour l'organisateur, en respectant les contraintes suivantes :

- Secteurs d'exclusivité énoncés au paragraphe 4.3
- Schéma d'implantation et dimensions obligatoires pour les panneaux et flammes (cf. ci-dessous)
- Un même partenaire local ne pourra avoir plus de 6 panneaux par terrain (2 panneaux maximum par côté)

Dimensions obligatoires des supports (terrain central et terrains annexes)

- Panneaux bord de terrain : modèle « pli-pop » ou « tobblos » de format 200x100cm.
- Flammes : modèle « Beach Flag » de format 388x90 cm.

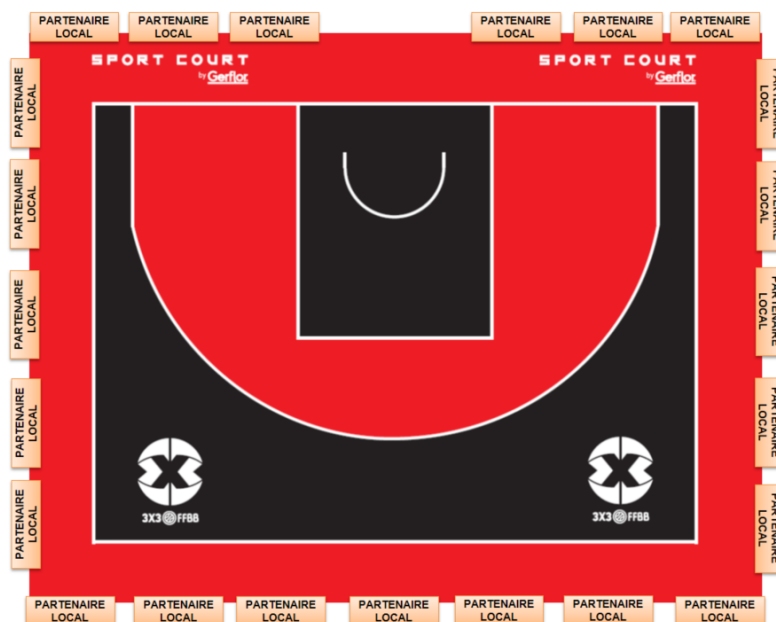


Schéma d'implantation de la pannautique du terrain annexe

Paniers (terrain central et terrains annexes)

La face avant de la mousse de protection des paniers pourra être utilisée par l'organisateur avec un marquage temporaire à ses frais (1 seul logo d'une taille maximale de 2000 cm² en monochrome blanc sur fond noir) et qui ne devra pas perturber la visibilité sur l'appareillage des 12 secondes (encasté dans la mousse). En cas de dégradation (exemple : sticker permanent), les frais de remplacement de la mousse de protection seront à la charge de l'organisateur. Le BAT de ce marquage sera à faire valider, avant production, à la FFBB (adresse : cbeaudout@ffbb.com). Tout autre support fourni par l'organisateur, les collectivités territoriales ou les partenaires locaux de l'Open Plus fera l'objet d'un schéma d'implantation global du site soumis à la validation de la FFBB au plus tard un mois avant l'évènement.

S'il le souhaite, l'organisateur peut marquer le plexiglas du panier avec la ville de son Open Plus, de couleur blanche. La FFBB fournira la police à utiliser pour ce stickage. Ce stickage ne doit en aucun cas être permanent et abîmer le matériel. Dans le cas contraire, l'organisateur aura à sa charge les réparations liées à l'éventuelle dégradation.

4.8 Spots Publicitaires

Lors du tournoi, seront appliqués des TV Time-outs (dès le 1^{er} arrêt de jeu à partir de 6mn59 restant au chronomètre) afin de diffuser potentiellement 1 spot publicitaire de 30 secondes par temps-mort. Toutes les recommandations et obligations liées aux diffusions des spots publicitaires figurent dans le Guide Marketing « Open Plus ».

L'organisateur devra fournir un mois avant l'évènement le déroulé complet (cf. annexe 8) de sa journée d'évènement à la Fédération incluant les différents visuels à afficher sur l'écran lors de sa journée ainsi que les musiques associées pour le speaker et le DJ (cbeaudout@ffbb.com).

4.11 Tenues

Tous les matches officiels de l'Open Plus devront se jouer avec les tenues fournies par la FFBB.

La FFBB met à disposition 3 espaces pour l'organisateur :

- **Espace A pour le logo de l'Open Plus, de l'organisateur ou d'une collectivité (ville / département / région) exclusivement :**

Emplacement : face avant du maillot

Taille maximale : 320 cm²

- **Espaces B, C et D pour les partenaires locaux :**

Emplacement : face avant du short (jambe gauche), face arrière du short (jambe droite) et face arrière du short (jambe gauche)

Taille maximale : 100 cm² pour chaque marquage

- **Espaces E pour les partenaires locaux :**

Emplacement : face arrière du maillot (sous le numéro) recto et verso

Taille maximale : 200 cm² pour chaque marquage

Les frais de marquage (logos en monochrome obligatoirement, de la même couleur que les marquages existants sur la tenue) pour ces 5 espaces seront à la charge de l'organisateur. La FFBB validera au préalable au moins un mois avant l'évènement la maquette de la tenue complète avec ces différents marquages (cbeaudout@ffbb.com). En absence de validation, l'organisateur ne pourra pas utiliser ces espaces de communication.

4.10 Protocole de remise des récompenses – Voir annexe 8

4.11 Merchandising

L'organisateur peut proposer une vente de produit sur le site. Cependant, tous produits reprenant le logo Open Plus 3x3 FFBB devront être validés en amont par la FFBB au moins un mois avant l'évènement.

5. DISPOSITIONS FINANCIERES

Dans tous les cas, la FFBB n'ira pas au-delà de sa prise en charge (5.2), et si l'événement doit être déficitaire pour l'organisateur, aucune aide financière ne pourra être demandée à la FFBB.

5.1 Prise en charge de la FFBB

- La mise à disposition et le transport d'un terrain et d'un but de basket FIBA 3x3 incluant l'appareillage des 12 secondes et une sous-couche, avec supervision du montage et démontage par un technicien ;
- 2 cubes et 2 parasols logotés 3x3 pour les remplaçants du terrain central ;
- Un barnum logoté 3x3
- Les tenues des équipes, des bénévoles, des Refs locaux ;
- Le déplacement, la mise à disposition, et la formation des Refs ;
- Le déplacement, la mise à disposition, et la tenue du Manager d'organisation ;
- Le déplacement, la mise à disposition, et la tenue des Marqueurs Elite ;
- Les éléments d'habillage du site (voir partie 4 du présent document) ;
- Les ballons 3x3 officiels du partenaire fédéral
- La création d'un visuel standard personnalisable ;
- La mise à disposition et le transport d'une arche gonflable d'accueil Superleague ;

5.2 Dépenses de l'organisateur

L'organisateur prend en charge toutes les dépenses afférentes à l'organisation et au respect de ce cahier des charges, à savoir notamment :

- **Fee à payer à la FFBB et prize money pour les équipes**
- **Frais d'hébergements et de restauration**

Voir partie 3 du présent document

- **Frais de transport**

Les frais de transport sur site des participants (officiels et joueurs), si accès au site de compétition en transports en commun depuis l'hôtel.

- **Frais liés à la logistique du site**

Voir partie 2 et 3 du présent document.

- **Frais annexes**

Les éventuels frais d'impression des documents de communication ainsi que les frais d'achat d'espaces commerciaux (sucettes Decaux, 4x3, abribus, presse...) si pas d'accord avec le réseau des collectivités.

Les éventuels frais d'animation.

Les frais de marquage du logo du tournoi et d'éventuels sponsors sur les tenues (cf paragraphe 4.10)

- **Frais en cas de détérioration**

L'organisateur s'engage, financièrement, à supporter le coût de réparation ou de remplacement de tout matériel mis à sa disposition par la FFBB et détérioré durant son événement.

5.4 Formalités préalables obligatoires

L'organisateur doit veiller au respect de la réglementation fiscale et sociale en vigueur.

L'organisateur devra accomplir les démarches nécessaires auprès de la SACEM.

Assurances :

- L'organisateur a l'obligation de disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant l'événement, les participants, préposés et bénévoles, ...
- L'organisateur a l'obligation de prévenir les participants de l'intérêt qu'ils ont à souscrire à une assurance individuelle-accident couvrant les éventuels dommages qu'ils se causeraient eux-mêmes du fait de leur pratique sportive.

6. ENGAGEMENT

L'organisateur adhère au présent cahier des charges, reconnaît qu'il possède valeur de convention, et s'engage à en respecter strictement les stipulations.

Tout litige découlant ou en rapport avec le présent cahier des charges sera exclusivement étudié par la commission 3x3 de la FFBB.

En outre, il est précisé que la qualité d'une organisation est souvent jugée sur des détails dont en particulier la qualité de l'accueil et la disponibilité de l'organisateur. Ce dernier s'engage alors à satisfaire au mieux ces objectifs.

Le / La a été désigné(e) comme organisateur de l'événement et s'engage à adhérer totalement au présent cahier des charges.

Fait à en deux exemplaires le

Pour la FFBB

Pour l'Organisateur Local